

Les panneaux récupérateurs d'hier à aujourd'hui

Huit années après le lancement du plan Ecophyto I, la consommation des intrants phytosanitaires dans la filière viticole n'a pas évolué à la baisse. Parallèlement à cela, la réglementation encadrant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques s'est largement étoffée au cours de la dernière décennie (ZNT, mélanges, délai de ré-entrée, vent, zones sensibles...), rendant toujours plus contraignante leur mise en œuvre. L'utilisation de panneaux récupérateurs équipés de buses antidérive sur une campagne de traitements permet de réduire la consommation de produits phytosanitaires de 35% en moyenne et la dérive d'un facteur allant de 17 à 263 par rapport à des matériels classiques de pulvérisation.

Les panneaux récupérateurs : une solution du passé qui a de l'avenir

Quasi exclusivement développés pour être traînés dans des vignes larges, des matériels montés sur des enjambeurs pour traiter des vignes étroites font leur apparition. L'utilisation de ces matériels, très performants pour réduire la dérive et les quantités de produits phytosanitaires épanchées, demeure toutefois marginale compte tenu des contraintes qu'ils présentent (coût d'achat, encombrement...). Au regard de leurs performances environnementales remarquables, il serait souhaitable que des mesures incitatives soient prises afin d'encourager leur utilisation à plus grande échelle. L'assouplissement de la réglementation limitant l'application des produits phytosanitaires en présence de vent constituerait ainsi un premier levier pour inciter les viticulteurs à s'équiper de ces matériels.

Historiquement du jet projeté pour les traitements d'hiver...



Panneau récupérateur à jet projeté

Historiquement utilisés en jet projeté pour réaliser les traitements hivernaux à l'arsénite de soude en l'absence de végétation ainsi que pour les premiers traitements (excoriose, mildiou), leur conception était rudimentaire et la plupart du temps, ne permettait de traiter qu'un seul rang à la fois.

... puis des appareils équipés d'une ventilation...

Tombés aux oubliettes après l'interdiction de l'arsénite de soude en novembre 2001, l'arrivée du 1er plan Ecophyto en 2008 conjuguée à l'accroissement de la pression médiatique autour de l'utilisation des produits phytosanitaires et des préoccupations environnementales en général (voisinage, écoles...) a remis les panneaux récupérateurs sur le devant de la scène. Cela a également incité les constructeurs à les faire évoluer. L'immense majorité d'entre eux proposent désormais des matériels équipés d'une ventilation afin de les rendre utilisables tout au long de la campagne sans pénaliser la qualité d'application.

Principalement des matériels traînés pour les vignes larges et à jet porté

Compte tenu de leur encombrement, la plupart des matériels proposés par les constructeurs sont des appareils traînés destinés à travailler dans des vignes larges, c'est-à-dire dont l'inter-rang est supérieur ou égal à 2 mètres. La technologie la plus couramment employée est le jet porté (utilisation de buses pour créer les gouttes et d'une ventilation pour les transporter et brasser la végétation). C'est en effet la technologie qui paraît la plus adaptée à ce type de matériels car elle permet de choisir la taille des gouttes générée d'une part et la vitesse de la soufflerie d'autre part. Pour améliorer le taux de récupération, l'utilisation de gouttes de taille assez élevée est conseillée. On peut obtenir ce type de gouttes en utilisant des buses à injection d'air dans la plage haute de pression (ex : IDK à 5 bars). L'inconvénient de ce type de buse réside dans leur plus grande sensibilité au bouchage (une filtration plus serrée est indispensable). Quelques constructeurs proposent néanmoins des panneaux avec une technologie pneumatique (c'est la vitesse de l'air qui crée et transporte les gouttes). Afin de faciliter l'utilisation de ces machines, des aides au pilotage de ces matériels ont été dévelop-



Principaux pulvérisateurs munis de panneaux récupérateurs traînés

1 cm de naturel*



Il est temps de préférer



FRAYSSINET
LE FERTILISANT ORGANIQUE

groupe-frayssinet.fr

*N°1 français, FRAYSSINET fabrique depuis 1870 pour les professionnels, des fertilisants organiques concentrés, à base de matières premières nobles sélectionnées, garanties sans boues urbaines et sans déchets verts.

Évalué exemplaire AFAQ 26000. Certifié AFAQ 9001.

VINITECH
Hall 3 - Allée B
N° 0406

YouTube f t in

Planter une vigne engage l'avenir

ENTAV INRA®

Retrouvez-nous
à Vinitech
Hall 1 - Allée B - Stand 1606

La marque des pépiniéristes et des vignerons français

ENTAV-INRA®, c'est un choix unique de plus de 380 cépages et de 1 200 clones agréés, le fruit d'une recherche de pointe au niveau mondial et d'un réseau de tous les vignobles de France.

ENTAV-INRA® : Institut Français de la Vigne et du Vin, Domaine de l'Espiguette - 30240 Le Grau du Roi, Tél. 04 66 8000 20
Retrouvez la marque ENTAV-INRA® sur www.vignevin.com